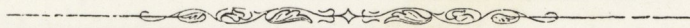


MARCHÉ COUVERT

A

LYON



LE marché couvert, dit de la rue Buisson, a été construit à Lyon, dans le courant de 1858, par la Compagnie anonyme avec laquelle l'administration municipale avait traité pour l'ouverture de la rue Impériale.

Depuis cette époque, et pour des considérations de surveillance plus directe et de réglementation plus facile, la ville de Lyon a racheté le marché à la Compagnie, au moyen d'un paiement par annuités.

La ville avait imposé, à la Compagnie propriétaire des terrains sur lesquels la construction devait être élevée, ses plans, dressés par M. Desjardins, architecte en chef, à la charge par elle de dépenser, sous la direction de leur auteur, une somme fixée d'avance dans un devis estimatif.

La construction, commencée au printemps de l'année 1858, a été achevée complètement à la même époque de l'année suivante, mais il y a eu pendant l'hiver une interruption dans les travaux qui réduit à environ dix mois leur durée totale.

Certes, la construction d'un pareil édifice dans un délai aussi court présentait de nombreuses difficultés, et il n'a rien moins fallu que le concours le plus intelligent de la part de tous les entrepreneurs pour la prompte réussite d'une œuvre dans laquelle tous les corps d'état se trouvaient représentés.

Il est à remarquer, en particulier, que les pièces en fonte qui forment l'ossature de l'édifice et qui par leurs dimensions exceptionnelles présentaient à la fonte des difficultés sérieuses, ont été fort bien réussies et livrées dans un délai relativement très-court. Ces pièces font le plus grand honneur à l'usine de M. Prénat, à Givors (Rhône), qui les a fournies, sous la direction intelligente de M. Georges

Martin, ingénieur-constructeur à Paris, avec lequel la Compagnie de la rue Impériale avait traité.

Pour faire une part d'éloge à chacun de ceux qui y ont droit, il est bon d'ajouter que MM. Bessay et Girer, de Lyon, entrepreneurs de tout ce qui n'était pas la fonte, ont répondu parfaitement à la confiance que la Compagnie leur avait témoignée en les chargeant de ses importants travaux.

Le marché couvert de Lyon se compose de trois nefs parallèles, supportées par des pilastres sur les rives et par des colonnes à l'intérieur; il sert à la vente des comestibles de toute nature. Il est établi sur caves voûtées, divisées en compartiments correspondant aux boutiques supérieures par une trappe munie d'une échelle de meunier, de manière à donner aux marchands l'accès le plus prompt et le plus facile à l'étage souterrain où sont établis les dépôts des denrées.

Il existe, en outre, quatre escaliers en pierre qui conduisent de l'étage supérieur à l'étage souterrain, pour le service direct de cette partie de l'édifice.

Les divisions des caves sont faites par de petits murs en briques, mais les voûtes et les murs qui les supportent sont en maçonnerie ordinaire. Le sol est recouvert d'un asphalte dans toute son étendue.

Le soubassement intérieur du marché est en pierre de taille dure de Villebois (Ain), posée sur champ, d'une épaisseur de 0^m,22. Les baies de la façade principale, au midi, sont en pierre de Cruz (Ardèche), et les pavillons de la façade, au nord, en pierre de taille tendre de Saint-Juste (Drôme).

Le système entier de la halle repose sur des arcs fermes en fonte, montés sur des pilastres et des colonnes creuses de même matière. Les arcs et fermes sont formés de pièces de fonte de fort volume fixées les unes aux autres par des boulons après ajustage préalable de tous les joints et leur lutage parfait au moment de la pose.

Tout le système est rigide et combiné pour n'avoir à craindre aucun mouvement ou tassement par défaut d'assemblage. Chaque ferme avec ses supports forme donc un ensemble parfait qui pourrait simplement reposer sur le sol; cependant pour donner à la construction toute la solidité désirable, et afin de mettre sa masse en état de lutter contre les grands vents ou toute autre cause de dislocation, chaque colonne est fixée dans une forte assise en pierre de taille, qui lui sert d'établissement, par un assemblage en trou de louve, soigneusement luté et cimenté.

En outre, les pilastres de rive sont fixés par un bouton au soubassement extérieur derrière lequel ils passent, et par le pied au libage d'établissement, d'une manière analogue à celle qui assujettit les colonnes; enfin les dalles du soubassement sont fixées les unes aux autres par des happes ou crampons en fer.

Les fermes en fonte qui composent l'ossature principale de l'édifice sont reliées entre elles par des entre-toises de même métal qui servent en même temps de support à la toiture ; ces entre-toises sont formées de pièces diverses retenues ensemble et fixées aux fermes par des boulons ajustés avec précision.

Les façades extérieures, au-dessus du soubassement en pierre, sont entièrement vitrées en verre fort ; les verres, supportés par des fers à T assez forts pour résister au choc des vents, n'ont pas plus de 0^m,40 de largeur.

Cependant les entre-toises à jour et en fonte qui terminent les bas côtés de la halle et qui sont abritées par la saillie de la toiture, sont restées vides afin de faciliter la ventilation de cette partie de la halle, et la partie centrale reçoit l'air à son tour par sa partie supérieure, située au-dessus des toitures latérales, au moyen de persiennes en verre, abritées par la saillie de la toiture principale.

La lumière est distribuée au centre de l'édifice par un ciel vitré qui occupe la moitié de la toiture ; mais ce système, excellent pour une large distribution de lumière, avait pour inconvénient de donner, pendant l'été, une chaleur nuisible aux denrées ; on a, en conséquence, établi depuis, des stores partout où l'action du soleil se faisait sentir et garanti complètement de cette manière l'intérieur de l'édifice d'une forte chaleur.

L'intérieur de la halle contient des boutiques de 4 mètres de superficie, séparées les unes des autres par des cloisons en bois de chêne, d'une hauteur de 1^m,80 au fond, et de 1^m,30 sur les côtés. Ces boutiques sont fermées sur le devant par une cloison et une tablette d'appui mobiles et sont garnies de rayons placés dans le pourtour à la convenance des marchands.

D'autres boutiques, destinées à la vente des poissons, renferment des viviers en pierre à eau vive, avec tablettes de marbre placées au-dessus et tous les accessoires nécessaires.

Il existe encore dans le marché des espaces destinés aux différentes ventes à la criée, et enfin des cabinets d'aisance et les escaliers conduisant aux caves.

La superficie totale du marché est de 3,563 mètres, et l'édifice a coûté 555,000 fr. de construction. Le prix de chaque mètre bâti est donc de cent cinquante-cinq francs soixante-seize centimes. Ce prix comprend toutes les dépenses quelconques qui ont été nécessaires pour l'installation définitive, à l'exception des branchements et appareils pour la distribution de l'eau et du gaz.

La quantité de fonte employée dans la construction peut être évaluée à trois cent soixante mille kilogrammes.

